

Forestville, le 25 février 2017

Monsieur Simon Bikay, Biologiste
Service des projets
Direction Côte-Nord
Ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports
625, boulevard Laflèche, bureau 110
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

Numéro de dossiers : 1600056 et 1700009

Objet : Accusé réception de deux demandes d'autorisation spéciale en vertu de l'article 371 de la loi sur l'Aménagement durable du territoire forestier (LADTF)

Monsieur,

Nous accusons réception de deux demandes d'autorisation spéciale en vertu de l'article 371 de la Loi sur l'Aménagement durable du territoire forestier (LADTF) que vous nous avez transmises par courriel le 23 février 2017. L'une concerne la stabilisation du talus du kilomètre 680 de la route 138, à proximité de la rivière Laval et l'autre concerne la réparation de deux ponts sur la rivière Sainte-Marguerite.

Après vérification, nous vous informons qu'aucun permis ou autorisation émis par notre Ministère n'est requis puisque les travaux projetés seront effectués uniquement sur des terres privées, tels que présentés sur les cartes annexées à la présente.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Madame Karine Blais St-Laurent, technicienne en foresterie et en gestion du territoire au 418-587-4445 poste 235.

Veillez accepter, Monsieur, mes salutations les meilleures.

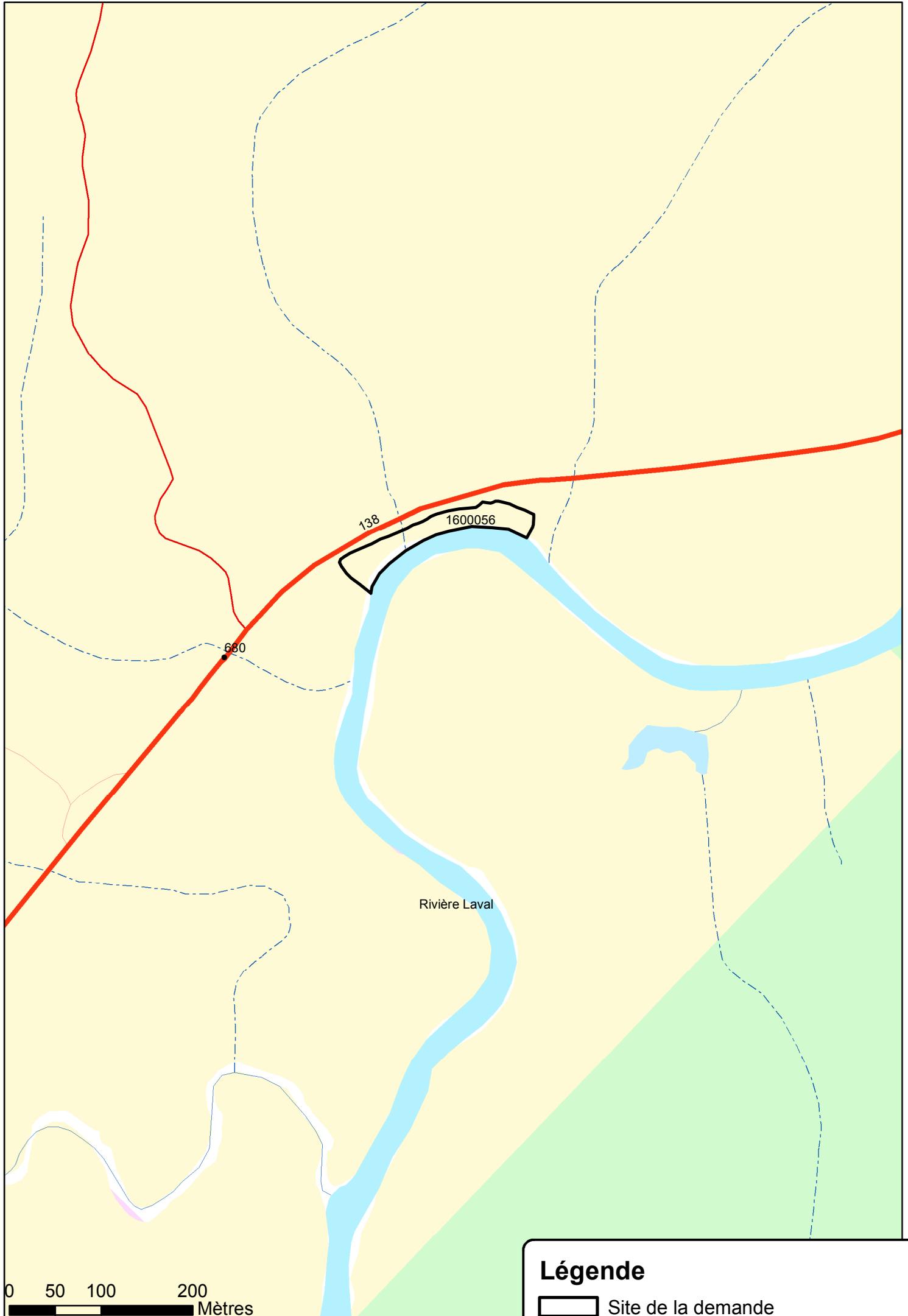
Le chef de l'unité de gestion,

Original signé

Gilles Nadeau

GN/KBSL/cg

p. j. (2)

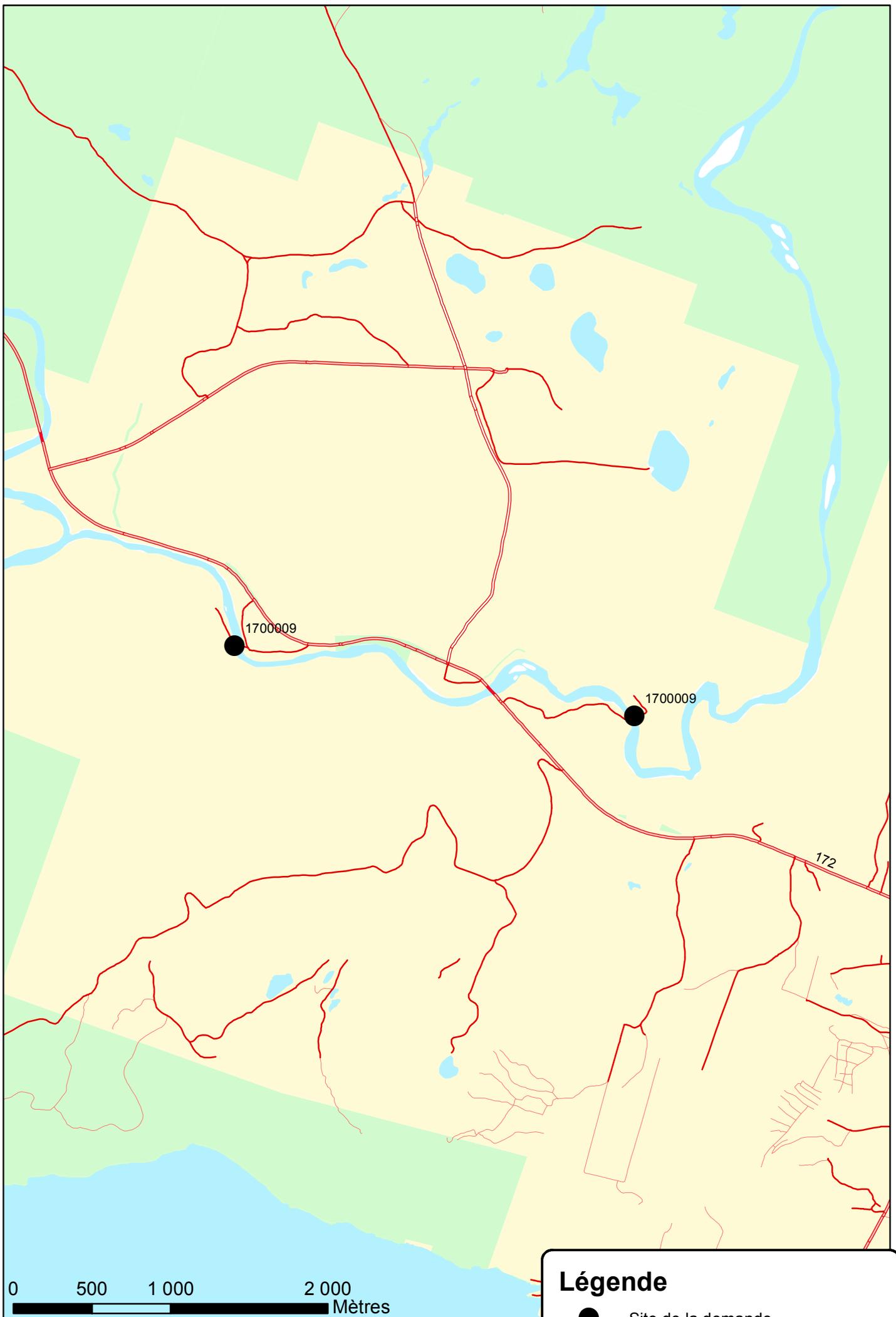


Légende

-  Site de la demande
-  Tenure Publique
-  Tenure Privée
-  Tenure Mixte
-  Tenure Indéterminée; Non illustrée

Préparé le 23 février 2017
Par Karine Blais St-Laurent, t.f.
Dossier : 1600056
Permis :
Échelle : 1:5 000

Carte de la tenure



Préparé le 24 février 2017
Par Karine Blais St-Laurent, t.f.
Dossier : 1700009
Permis :
Échelle : 1:30 000